



ACTUALITÉS NOTARIALES EN DROIT IMMOBILIER

&

EN DROIT DES AFFAIRES

Par David Boulanger,

*Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN-Lille,
Maître de conférences à la Faculté de droit de Douai,*

Philippe Dupuis,

*Consultant au CRIDON Nord-Est,
Chargé de cours à l'Université de Valenciennes,*

William Altide,

*Consultant au CRIDON Nord-Est
Maître de conférences associé à l'Université de Lille 2,*

Et Frédéric Vauvillé,

*Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est,
Professeur agrégé des Universités.*



Questions de droit immobilier par David Boulanger

- Quelle est la situation en matière de détecteurs de fumée ?
- Comment s'organisera l'information relative à la souscription de l'assurance de responsabilité décennale ?
- Qu'en est-il du droit de rétraction ou de réflexion de l'acquéreur après la loi MACRON ?
- Comment s'organise la protection et l'information de l'acquéreur de lot de copropriété ?



Questions d'urbanisme par Philippe Dupuis

- Qu'en est-il du droit de préemption relatif aux aliénations à titre gratuit ?
- Quelles sont les nouveautés en matière d'action en démolition ?
- Quelles sont les nouvelles possibilités de délégation en matière de droit de préemption ?



Questions de baux par William Altide

- Comment établir un contrat de location après l'été 2015 ? Quelle marge de manœuvre en dehors des contrats types ?
- Comment fixer le loyer ?
- Quelles contraintes pour délivrer un congé après l'été 2015 ?



Questions de droit commercial par Frédéric Vauvillé

- Que devient le droit d'information des salariés en cas de cession d'entreprise ? Quels actes sont aujourd'hui concernés ? Quelle sanction en cas de non-respect ? Comment « purger » ce droit ?
- Cession de fonds de commerce : quelles conséquences pratiques tirer de la suppression de la publicité dans un journal d'annonces légales ? La durée du séquestre est-elle modifiée ? Et la solidarité fiscale ?
- Que devient la déclaration d'insaisissabilité après l'insaisissabilité de plein droit de la résidence principale ? Quelles formalités respecter pour que l'entrepreneur individuel profite de cette innovation ? Que conseiller face à un entrepreneur qui a aujourd'hui un certain nombre de créanciers professionnels ?

*



INSCRIPTION :

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence de (**Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix**) :

- ». REIMS, le mercredi 23 septembre 2015 à la Chambre Interdépartementale des Notaires.
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims (salle des adjudications).**

! ». En conférence vidéo pour le droit immobilier et le droit de l'urbanisme



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 15 septembre 2015

- ». AMIENS, le vendredi 25 septembre 2015, à l'Université Picardie Jules Verne, Faculté de droit
(amphi MALBERG).
10 Placette Lafleur à Amiens. Parking conseillé : parking St Leu à proximité de la Faculté de
Droit**

! ». En conférence vidéo pour le droit immobilier et le droit de l'urbanisme



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 17 septembre 2015

- ». LILLE, le lundi 28 septembre 2015, à l'Université Catholique de Lille, ancien bâtiment EDHEC
(amphi RS 348),
58 Rue du Port à Lille.
Le parking P3 situé Rue Roland sera disponible à partir de 16h45. La station de métro la
plus proche est Gambetta**



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 18 septembre 2015

- ». PONT A MOUSSON, le mercredi 30 septembre 2015 à l'Abbaye des Prémontrés
9 Rue St Martin à PONT A MOUSSON (amphithéâtre)**

! ». En conférence vidéo pour le droit immobilier et le droit de l'urbanisme



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 22 septembre 2015

À retourner uniquement
par voie postale
accompagné du paiement

À l'attention de Mme FLEURY
au CRIDON NORD-EST,

**9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX**

Sera accompagné de : M.....

M.....

M.....

Joint un chèque de (65 € HT/participant 78 TTC) à l'ordre du
CRIDON Nord-Est.

Merci de nous indiquer l'adresse e-mail à laquelle nous vous enverrons le
support de travail.....